



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

à

Monsieur le Chef de l'Unité  
Départementale de la Somme  
12, rue du Maître du Monde  
80440 GLISY

[aline.simon@developpement-durable.gouv.fr](mailto:aline.simon@developpement-durable.gouv.fr)

Lille, le 7 septembre 2021

Objet : Information tacite – Parc éolien des Moulins du Monchel sur la commune d'Ayencourt (80)  
N° d'enregistrement Garance : 2021-5536

Monsieur,

Vous avez saisi le 11 juin 2021 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de deux mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département de la Somme  
DREAL Hauts-de-France



Parc éolien

# LES MOULINS DU MONCHEL

Parc éolien « Les Moulins du Monchel »

96 rue nationale

59000 Lille

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement

Unité départementale de la Somme

Cellule Instruction

12 rue du Maître du Monde

80440 GLISY

Le 03 avril 2023, à Lille

**Objet** : Accusé de réception de la recevabilité du dossier de demande d'autorisation environnementale pour le projet éolien des Moulins du Monchel sur la commune d'Ayencourt (80)

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous accusons bonne réception de votre courrier du 21 mars 2023 confirmant la fin de l'étude préalable du dossier et le lancement prochain de l'enquête publique pour le projet éolien des Moulins du Monchel sur la commune d'Ayencourt (80).

Le projet n'ayant fait l'objet d'aucune observation de la part de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale, dont l'information tacite a été transmise le 7 septembre 2021, nous n'avons aucune remarque complémentaire à formuler.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pierre MULLER

Gérant